



AIDE INTERNATIONALE POUR ASSURER LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Les 14 centrales nucléaires actuellement exploitées produisent environ 40 p. 100 de l'électricité consommée en Ukraine. Le gouvernement ukrainien doit maintenant compter davantage sur ces centrales pour combler les besoins essentiels en électricité étant donné le coût et la disponibilité moindre des importations de combustibles fossiles.

Parmi les centrales nucléaires exploitées en Ukraine, on retrouve deux centrales de Tchernobyl similaires à la quatrième centrale qui a causé l'accident désastreux survenu en 1986. Plusieurs modifications importantes ont été apportées aux systèmes de sécurité des centrales encore en opération, et les procédures d'exploitation ont été améliorées. Cela a été fait en étroite collaboration avec les concepteurs russes et avec des experts étrangers qui fournissent une aide et une formation en matière de sûreté nucléaire aux pays de l'ancienne Union soviétique.

Le Canada apporte une aide dans plusieurs domaines touchant la sûreté des installations nucléaires et la protection contre les rayonnements. La Commission de contrôle de l'énergie atomique coopère avec le Comité de l'État ukrainien pour la sûreté nucléaire et la radioprotection afin de l'aider à élaborer un cadre législatif et réglementaire pour le contrôle des installations nucléaires. Un autre projet de 3 millions \$, qui vient d'être annoncé, vise à faciliter la construction d'installations pour le stockage du combustible irradié aux centrales de Tchernobyl et de Rovno. Ces installations sont urgemment requises. Le projet sera géré par Ontario Hydro International Inc. de Toronto.

On prévoit que l'Ukraine et le Canada, de même que les autres membres du Groupe des sept pays les plus industrialisés (G-7), continueront de collaborer pour améliorer la sûreté nucléaire et pour trouver des solutions énergétiques à long terme. Ces solutions pourraient supposer l'introduction de réformes énergétiques, l'application de mesures de rendement énergétique et de conservation de l'énergie ainsi que le remplacement des vieilles installations par des centrales nucléaires et conventionnelles plus récentes. Ces mesures sont conformes au plan d'action annoncé au Sommet économique de Naples du G-7, qui prévoyait l'octroi d'une subvention maximale de 200 millions \$ et la fermeture de la centrale de Tchernobyl. La Commission européenne fournira aussi une subvention de 100 millions \$ et un prêt de 400 millions \$.

Octobre 1994

Octobre 1994

